La CPU crée un Mooc pour comprendre le budget des universités

Paris - Publié le mardi 27 octobre 2015 à 17 h 37 - Actualité n° 54734 - Imprimé par ab. n° 13929

Un <u>Mooc</u> intitulé "Participez à la construction du budget de votre université" va être lancé par la <u>CPU</u> le 24/11/2015 en accès libre sur le site Openclassrooms. Il est destiné aux membres des conseils des universités et écoles, et plus largement à tous ceux exerçant une responsabilité dans ces établissements et amenés à utiliser ou à participer à l'élaboration de leur budget.

« Il s'agissait d'une réelle demande des présidents d'universités, d'être accompagnés dans leurs efforts pédagogiques », explique Yves Lichtenberger, conseiller à la CPU chargé de la supervision de ce Mooc, à News Tank le 27/10/2015. « Nous avons constaté que les débats sur le budget étaient souvent limités dans les établissements, car les parties prenantes comprennent peu ce qu'il y a dans un budget et les votes se résument trop souvent à entériner des tableaux compliqués ».

La CPU crée un Mooc pour comprendre le budget des universités

1/4

Partie 1 - Les enjeux fondamentaux du budget

- Les missions des établissements
 - Le budget : la traduction en euros de la politique de l'établissement
 - La composition du budget
 - Le contrôle de l'équilibre budgétaire
 - La soutenabilité du budget
 - La procédure budgétaire

La CPU crée un Mooc pour comprendre le budget des universités

2/4

Partie 2 - L'architecture budgétaire de l'établissement

- Les sources de financement de l'établissement
 - Les dépenses inscrites au budget
 - Comprendre les maquettes budgétaires
 - Découvrez votre premier dossier budgétaire!

La CPU crée un Mooc pour comprendre le budget des universités

3/4

Partie 3 - L'élaboration et le suivi du budget

- L'élaboration du budget
 - La présentation et le vote du budget
 - Les acteurs de l'exécution budgétaire
 - Le suivi de l'exécution budgétaire

La CPU crée un Mooc pour comprendre le budget des universités

4/4

Partie 4 - L'équilibre et la soutenabilité budgétaire

- L'approche économique
 - Apprécier l'équilibre du budget
 - La pluri-annualité

Pourquoi ce Mooc?

- « Il s'agissait d'une réelle demande des présidents d'universités, d'être accompagnés dans leurs efforts pédagogiques », explique Yves Lichtenberger, conseiller à la CPU chargé de la supervision de ce Mooc à News Tank le 27/10/2015.
- « Nous avons constaté que les débats sur le budget étaient souvent limités dans les établissements, car les parties prenantes comprennent peu ce qu'il y a dans un budget et les votes se résument trop souvent à entériner des tableaux compliqués ».

A qui s'adresse ce Mooc?

- Ce Mooc est destiné aux membres des conseils des universités et écoles et plus largement à tous ceux exerçant une responsabilité dans ces d'établissements et amenés à utiliser ou à participer à l'élaboration de leur budget.
- « Nous voulons ce Mooc ouvert pour que toute personne qui s'intéresse au sujet puisse le suivre et élever son niveau de compréhension du sujet », explique Yves Lichtenberger à News Tank.

Comment se déroule ce Mooc?

- « Tous les inscrits recevront, dès le lancement du cours (du 24/11/2015 au 24/11/2015) un mail avec un code promo pour bénéficier de l'offre Premium pendant un mois ».
- « Le Mooc se compose de 4 séquences de 1h ou 1h30 qui se terminent par un QCM », détaille Yves Lichtenberger.
- Les inscriptions sont ouvertes dès le 27/10/2015 sur le site Openclassrooms.

Qui anime ce Mooc?

- Gérard Blanchard, Président de l'université de La Rochelle, et Vice-président de la CPU.
- Michel Dellacasagrande, conseiller à la CPU pour les moyens et personnels, ancien directeur des affaires financières au ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie.
- Yves Lichtenberger, conseiller à la CPU, ancien directeur du <u>Cereq</u>.
 - Nicole Pellegrin, chef du département des formations des personnels de l'encadrement supérieur, de l'enseignement supérieur et de la recherche à l'<u>ESENESR</u>.
- Jean Baptiste Hervouet, chargé de domaine « finances » à l'Amue.
 - Dominique Mesple-Lassalle, agent comptable à l'université d'Orléans.
 - Jean-Gilles Hoarau, agent comptable à l'université Pierre et Marie Curie.
 - José Morales, responsable administratif et financier à l'université Paris 13.

Yves Lichtenberger

Date de naissance: 25/06/1944

Parcours Depuis Jusqu'à

Université Paris-Est
Professeur émérite

Aujourd'hui

Fiche n° 5410, créée le 24/07/14 à 00:05

Conférence des Présidents d'Université



La Conférence des présidents d'université (CPU) est une association Loi de 1901 qui rassemble les dirigeants exécutifs des universités et établissements d'enseignement supérieur et de recherche afin de porter la voix et les

valeurs des universités dans le débat public. Elle comprend actuellement une centaine de membres votant (présidents d'université, directeurs d'écoles normales supérieures, d'INP, d'INSA, administrateurs généraux) mais également des membres associés.

Force de proposition et de négociation auprès des pouvoirs publics, des différents réseaux de l'enseignement supérieur et de la recherche, des partenaires économiques et sociaux et des institutions nationales et internationales, la CPU réagit aux évolutions du monde de l'enseignement supérieur et de la recherche et propose des éléments de transformation.

Dans un contexte de profondes mutations du secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche, la CPU a également un rôle de soutien aux présidents dans leurs nouvelles missions et de promotion de l'Université française et de ses valeurs en France et à l'étranger.

Dans son action elle s'appuie sur l'Amue, (Agence de mutualisation des universités et établissements) qui contribue à l'élaboration d'une offre logicielle performante et à la formation des personnels de l'enseignement supérieur.

Juridiquement:

Article L233-1- La Conférence des chefs d'établissements de l'enseignement supérieur est composée des responsables des écoles françaises à l'étranger, des directeurs des instituts et des écoles extérieurs aux universités ainsi que des membres de deux conférences constituées respectivement : - des présidents d'université, des responsables des grands établissements et des directeurs d'écoles normales supérieures ; - des responsables d'établissements d'enseignement supérieur, d'instituts ou écoles internes à ces établissements habilités à délivrer le diplôme d'ingénieur et des directeurs des écoles d'ingénieurs, autres que celles relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur, ayant, le cas échéant, reçu l'approbation de leur autorité de tutelle. Ces deux conférences se réunissent séparément pour examiner les questions qui les concernent. Chacune de ces deux conférences peut se constituer en une association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 relative au contrat d'association.

Conférence des Présidents d'Univ 103 boulevard Saint-Michel 75005 Paris - FRANCE	ersité	

Fiche n° 1765, créée le 05/05/14 à 12:19 - MàJ le 13/10/14 à 13:00

Xavier Teissedre xavier.teissedre@cpu.fr CPU 01 44 32 92 45 xavier.teissedre@cpu.fr		
CONTACT		

6 sur 6